

# Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 27 mars 2015

## Ecole maternelle La Champagnère

### Présents :

Les enseignantes, la municipalité (Mme Petitier, Adjointe à la vie scolaire, à l'enfance et à la jeunesse et Mme Amichot), 3 représentantes des ATSEM, M. Guinebaud (DDEN), les représentantes des parents d'élèves.

### Ordre du jour :

1. Rythmes scolaires
2. Bilan PPMS
3. Commission sécurité
4. Travaux
5. Projets/Sorties
6. Budget
7. Fêtes
8. Divers / Parents d'élèves

### 1. Rythmes scolaires

Mme Petitier présente le projet de la mairie de changer les horaires des NAP des écoles de la Champagnère et du Grignon suite au bilan de cette première année :

- Problèmes d'encadrement suite aux difficultés de recrutement et aux absences des animateurs (ce problème est néanmoins absent à la maternelle du fait de la présence d'une équipe stable de personnels municipaux notamment ATSEM).
- Bilan des activités proposées aux enfants : le créneau d'une heure est jugé trop court pour organiser des activités intéressantes, les enfants sont « bousculés ». Les Atsem présentes indiquent que les enfants sont très fatigués et énervés par ces nouveaux rythmes.

La mairie avait envisagé de libérer une après-midi entière par semaine pour les NAP mais suite à la consultation des parents (via questionnaire sur le site), le projet a été annulé.

La mairie propose donc un nouvel aménagement :

- **Lundi et jeudi : fin de l'école à 16h30.**

La mairie mettra en place une **garderie gratuite de 16h30 à 16h45**, notamment pour les parents qui ont des enfants scolarisés à la fois à la Champagnère et au Grignon ; mais aussi pour les enfants prenant le car (à 16h45).

- **Mardi et vendredi : fin de l'école à 15h15**

**NAP → 2 fois 1h30 : de 15h15 à 16h45.**

Mme Petitier précise que les PS auront un statut particulier : s'ils dorment et qu'ils restent aux NAP ils ne seront pas levés mais pourront bénéficier d'un réveil échelonné pendant le temps de NAP. Il semble important pour tout le monde de respecter le rythme de ces plus jeunes enfants.

Les petits auront un temps d'activité de 15h30 à 16h00 puis une récréation de 16h à 16h30.

Les plus grands auront un temps de récréation de 15h15 à 15h45 puis un temps d'activité de 15h45 à 16h45.

Les enseignantes précisent que les enfants auront moins de temps d'enseignement dans cette nouvelle configuration.

Une discussion s'engage entre les participants suite à cette proposition.

Le conseil passe au vote :

- 6 non votants (les enseignantes non présentes à l'école l'année prochaine ainsi que les ATSEM)
- 5 absentions (les enseignantes)
- 10 pour (les représentantes des parents d'élèves, la municipalité, M. le DDEN)

Suite à ce résultat, Mme Petitier indique que ces nouveaux horaires seront donc mis en place pour la rentrée de septembre 2015.

## 2. Bilan PPMS

Mme Génier indique que le PPMS s'est déroulé sans problèmes et indique à la mairie le matériel à renouveler (corne de brume, scotch) et demande la mise place de tirettes pour fermer les grilles d'aération  
Un PPMS sur le temps péri-scolaire est toujours à prévoir.

## 3. Commission Sécurité

La commission sécurité est passée à l'école le 23 février.  
Seulement de petits aménagements sont à effectuer.

## 4. Demande de travaux

Mme Génier présente la liste des travaux ou achats à effectuer à l'école : jeu de la cour des MS, rideaux, travaux d'insonorisation de la salle de restauration, bac à sable des GS, remplacement du sable des bacs qui tâchent les vêtements des enfants.

Les enseignantes demandent à la mairie l'avancée du projet de nouveau préau. Mme Petitier indique que le financement de ce projet sera étudié au mois de juin, en mairie.

## 5. Projets/Sorties

- Danse pour les GS. Une séance porte-ouverte aura lieu le mercredi 17 juin pour les parents.

- Arts visuels avec l'artiste Isabelle Legrand : 36h pour les GS (3 classes) et 24h pour les MS (2 classes).

Ce projet d'un montant de 2160€ pour les GS et 1440€ pour les MS a été financé en partie grâce à une subvention de la mairie (927€), l'école a financé le reste grâce à l'argent récolté par les parents d'élèves lors de la vente des sets de table et surtout grâce à la vente des photos de classe. Ce projet fera l'objet d'une fresque dans l'école.

- Des sorties scolaires de fin d'année sont prévues par l'équipe enseignante :

PS : Visite de la ferme de la Boissière du Doré

MS : Maison bleue des Marais de Goulaine

GS : Moulin de l'Epinay à la Chapelle Saint Florent

## 6. Le budget

Mme Génier indique qu'il reste identique à celui de l'an passé, soit 35,66€/enfants pour les fournitures scolaires ; 18,26€/enfants pour le matériel pédagogique et 219€/classe pour les sorties.

## 7. Les fêtes

- Le carnaval est avancé au mardi 7 avril en raison d'un préavis de grève pour le jeudi 9 avril.

- La fête de l'école aura lieu le samedi 20 juin.

Le principe sera le même que celui des années passées mais le pique-nique commun n'est quand à lui pas reconduit pour cette année.

## 8. Divers/Parents d'élèves

### 9.1 Site d'école

Mme Génier, directrice, en collaboration avec les représentants des parents d'élèves, travaille actuellement à l'élaboration d'un site internet afin de communiquer les informations utiles à la vie de l'école et des activités périscolaires.

### 9.2 Ouverture du centre de loisirs

Mme Petitier informe que le centre de loisirs du mercredi accédera aux nouveaux locaux à partir de début mai. Ce nouveau centre pourra accueillir 150 enfants dont 60 petits (3 à 6 ans).

### 9.3 Vente au profit de l'école

Les représentantes des parents d'élèves présentent leur nouveau projet pour cette année : vente de tabliers, toujours personnalisés avec les dessins des enfants : 1 tablier par niveau, 2 modèles au choix (adulte ou enfant) et deux couleurs (bleu ou rouge). L'idée est toujours d'obtenir un budget supplémentaire pour permettre à l'école de financer des projets pédagogiques.

### 9.4 Association de parents d'élèves

Les représentantes des parents d'élèves informent qu'elles sont en train de constituer une association de parents d'élèves afin d'officialiser leur formation. Ce statut permettra, entre autres, de demander des subventions à la mairie pour des projets, de travailler en collaboration avec d'autres associations. Suite à quelques inquiétudes au sein des enseignantes, les parents d'élèves expliquent que l'objectif est et sera toujours de collaborer avec les enseignantes afin de financer des projets pédagogiques, dans l'intérêt des enfants.